

24/02/2024  
CONGRÈS



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'UNC VENDÉE, 24 FÉVRIER 2024, LA ROCHE-SUR-YON

L'ANMONM était présente, comme chaque année, à l'assemblée générale de l'Union Nationale des Combattants de Vendée.

Plus de 300 porte-drapeaux ont entonné la marseillaise pendant la cérémonie aux morts qui concluait cette assemblée générale.

11 656 adhérents appartiennent à l'association départementale. C'est la section départementale la plus importante du pays avec 197 sections locales sur le territoire vendéen.

Le président, Michel Leboeuf, président depuis 60 ans, a rappelé que trois vendéens siègent au conseil d'administration à Paris dont le secrétaire général national. « ***Dans les communes, vous avez un grand rôle à jouer, vous devez donner l'exemple à notre jeunesse qui a besoin de repères. Beaucoup de jeunes aujourd'hui rejoignent l'UNC. Avec les Soldats de France et les jeunes du devoir de mémoire, l'avenir nous appartient. Depuis 1995, nous avons remis 168 drapeaux de Soldats de France et 56 drapeaux devoir de mémoire.*** » indique Michel Leboeuf.

Le président annonce un calendrier rempli pour 2024. Il remercie les porte-drapeaux présents toute l'année, par tous les temps dans la dignité et l'honneur de porter fièrement les couleurs de la France mais également aux nombreuses femmes qui portent aujourd'hui des drapeaux et aux jeunes enfants avec leurs drapeaux devoir de mémoire qui font la fierté de leurs parents. Il rappelle que plus de 500 drapeaux sont attendus au congrès annuel à La Chataigneraie le 8 septembre 2024. Toute l'année, poursuit-il, les membres du conseil et du bureau ainsi que les deux salariés de l'UNC seront mobilisés pour aider, pour convaincre, informer et pour encourager des Soldats de France à rejoindre l'association. **« Le Soldat de France est un homme ou une femme engagée pour la mémoire et pour la paix dans la vie de tous les jours, jeunes ou moins jeunes non combattants de toute génération qui partagent nos valeurs ».**

Monsieur Guillou qui représentait Luc Bouard, maire de La Roche-sur-Yon a réaffirmé l'engagement indéfectible de la municipalité aux côtés de l'UNC.

Monsieur Guillaume Jean, représentant Alain Leboeuf, président du Conseil Départemental, s'est exprimé pour féliciter l'UNC de sa vitalité. Il a rappelé que Sylvain Tesson disait que parfois, le devoir de mémoire fonctionne comme un anesthésiant et endort la bonne conscience. **« Vous êtes les témoins d'une mémoire vivante et féconde »**, a-t-il ajouté. **« Les valeurs du devoir de mémoire et la transmission ne sont jamais acquises définitivement et tous nous devons y travailler »** précise-t-il.

**« Le Département a un lien fort, historique avec l'UNC qui incarne et fait vivre les valeurs de la Vendée »** déclare Guillaume Jean. Il ajoute **« vous avez le goût des autres plutôt que le repli sur soi, l'amour de la France plutôt que l'indifférence ou le rejet de nos racines »**. Il rappelle le plan Vendée Civisme du Département et la journée annuelle du civisme ainsi que le passeport du civisme, l'heure vendéenne du civisme chaque mois, les subventions allouées pour les achats de drapeaux notamment. Il conclut en remerciant l'UNC de cultiver le souvenir de nos combattants.

Madame Béatrice Bellamy, députée, prend la parole en rappelant que deux ans après l'agression en Ukraine, la guerre se poursuit et sera encore longue et meurtrière. Elle rappelle que la victoire russe serait un signal dramatique pour les démocraties du monde entier. C'est la négation même du message porté depuis l'origine par l'Union des Combattants affirme-t-elle. Elle poursuit en rappelant que la paix n'est jamais acquise pour toujours, qu'elle est par définition fragile. **« Collectivement »**, indique-t-elle, **« nous devons continuer à expliquer, à transmettre et plus que jamais à susciter des engagements et à inculquer une culture de défense. »**

Béatrice Bellamy poursuit :

**« Il est aussi du rôle des responsables publics de garantir la sécurité et la défense de notre territoire. C'est le sens de la loi de programmation militaire qui a été adoptée par l'Assemblée Nationale et le Sénat.**

***La transmission de la mémoire est une tâche essentielle. Cette année, nous commémorerons le 80ème anniversaire du Débarquement et de la Libération. Le budget mémoire du ministère des Armées a été doublé à cette fin. De nombreux événements auront lieu en Vendée. L'année 1944 ne doit pas être oubliée car elle est fondatrice, celle du retour de la France souveraine et celle de l'affirmation de la France comme vainqueur de la seconde guerre mondiale. Nous vendéens, nous pensons particulièrement au grand Maréchal de Lattre de Tassigny. Il y a 70 ans, 1954, la terrible bataille de Diên Biên Phu s'achevait et les accords de Genève mettaient fin à la guerre d'Indochine. Il y a 70 ans aussi, il y avait l'Algérie, une guerre qui ne disait pas son nom, qui débutait. Vous être nombreux à être les porteurs de la mémoire de cette guerre. »***

Elle conclut en saluant le dynamisme de l'UNC et en assurant que l'on pouvait compter sur elle à l'Assemblée pour porter toutes les préoccupations de l'UNC.

Monsieur Gérard Gavory, Préfet, se réjouit de voir que l'UNC réunit toujours à son AG, un grand nombre de membres. ***« Son rôle est important pour défendre les intérêts matériels et moraux du monde Combattant et transmettre la mémoire aux jeunes générations. Il poursuit : c'est une belle mission utile et essentielle que vous menez à la perfection. L'Etat est auprès de vous pour vous accompagner au travers de l'Office National du Combattant et des victimes de guerre. L'Etat doit aussi maintenir sa reconnaissance. Les conditions d'octroi de la carte du combattant ont été modifiées cette année ainsi que l'indice de l'allocation due aux combattants. L'an dernier, les veuves âgées de 74 ans ont pu bénéficier de la demi-part fiscale si leur mari était titulaire de la carte du combattant. »*** Il salue aussi l'aide sociale importante à travers le département.

Le préfet note aussi que l'UNC se tourne vers l'avenir et les jeunes, participe au dispositif SNU, intervient dans les établissements scolaires et organise des cérémonies tout au long de l'année. ***« Maintenez vos engagements. Cette cohésion associative, rare en France, fédère et unit les mémoires diverses. Vous avez ma totale considération. »***

En conclusion de cette magnifique assemblée générale, souvenons-nous que l'association nationale des Combattants a été créée en 1918 par un illustre Vendéen, Georges Clémenceau et son cocréateur, le père Daniel Brottier. ***« Un laïc et un catholique, quel bel exemple de tolérance »***, aime rappeler Michel Leboeuf, président de l'UNC Vendée.

Notre Ordre National du Mérite ne peut que rejoindre les propos tenus du fait de son engagement pour la mémoire.

Michel Montalétang